Groupe 6 : "Modes de développement écologiques favorables à la compétitivité et à l'emploi" .

10/10/2007 - v6

Intro : Modes de production et de consommation à réorienter (cf. pb écologiques graves).

- = > gérer ressources rares,
- = > réduire ou supprimer les dommages sur l'env, à service équivalent
- Innovation et création d'activités nouvelles avec exigences DD = > nouvelles exigences,
- anticiper pour prévenir déchets et pollutions
- Eco-conception généralisée (produits et services) = opportunités de dév. économique + gisement emplois.
- «Montée en gamme environnementale» des produits et services" + stratégie découplant création de richesses et consommation d'énergies, de ressources naturelles et de matières + rôle du citoyen et des signaux (prix, formations, information) -
- Ne pas désindustrialier en délocalisant les impacts, mais viser sobriété en carbone, en énergie et en ressources naturelles non renouvelables ;
- - vers économie efficiente et circulaire (réduction et recyclage des déchets)
- Vers "économie de fonctionnalité" ; remplacer la vente de biens par la vente de leur usage (à la différence de la vente, la location d'un bien permet d'en allonger la durée sans réduire les échanges ni les services).
- - Vers équilibre vertueux (économique, env. & social) entre production, consommation, R&D, innovation et services en Europe.

1. Améliorer et mieux diffuser les indicateurs de développement durable

- Créer des indicateurs agrégés de D.D.
  - Ex : PIB vert, Empreinte écologique, capital public naturel.
  - D'ici début 2008, les servuces de statistiques (INSEE, IFEN..) testent et proposent de première évaluation des indicateurs de PIB vert et d'empreinte écologique.

  Consensus, mais MEDEF émet réserves méthodologiques sur l'empreinte écologique
- OK pour mettre en place et diffuser au Parlement et auprès du public un tableau de bord d'indicateurs de D.D. de la Nation. pour évaluer la conformité des résultats obtenus par rapport aux objectifs et pour mesures correctives et d'adaptation.

2 : Information écologique sur les produits et les services

+ Au niveau UE tant que possible

- Étendre le champ d'application de l'étiquette énergie à tout produits très consommateur d'énergie
- Développer écolabels
- Faciliter démarches volontaires sur l'informations sur les impacts écologiques (dont empreinte écologique).
  - => Groupe de travail Etat + grande distribution + industrie manufacturière + associations environnementales + consommateurs pour structurer ces démarches volontaires, par secteur.
  - démarche volontaire

  ONG Env souhaitent informations environnementales normalisées, obligatoires dès 2010. Medef demande étude faisabilité.
- Actes et achats éco-responsables + visibles
  - Éducation & formation aux achats éco-responsables (public et privé) ;
  - Amplifier les campagnes de mobilisation sur l'énergie, les déchets et l'éco-consommation.
- Observatoire ; pour améliorer la connaissance des impacts env-santé des matières et produits ; pour fédérer les compétences disponibles sur dans la sphère publique (ex à l'Institut national de la Consommation) ; pour rassembler l'information disponible dans les agences (de recherche, sanitaires..).
  - Informe les entreprises, consommateurs et salariés sur bilan carbone & points principaux de l'ACV (analyse cycle de vie) des matières et des produits
  - Alerter les pouvoirs publics en cas de risque (dont raréfaction ou d'épuisement des ressources, risques env.-santé)
  - Propose amélioration de la réglementation
  - Évalue (purement informatif) les impacts environnementaux des produits et matières avant leur mise sur le marché.

  (pas accord du MEDEF, ni pour l'opportunité ni pour les missions. => faire Bilan de l'existant avant toute création de structure nouvelle.

3 Publicité éco-responsable

Encadrer la publicité au regard du D.D.pour stopper l'usage abusif d'arguments environnementaux ou de mise en scène des comportements contraires aux exigences de protection de l'env.

- Passer de l'autorégulation à une corégulation, pour une publicité respectueuse de l'env.
  - = > association + large des parties prenantes associatives (consommateurs et ONG Env) au BVP.

  dissensus : ONG veulent un nouveau collège intégré à un BVP élargi (éventuellement renommé conseil supérieur de la publicité). Le collège "Entreprises" veut un conseil des parties prenantes ne participant qu'à élaborer des recommandations générales.

MEDEF demande tenir compte du contexte européen, et de la pub sur Internet (qui prive les autres média (dont presse écrite) de ressources, phénomène qui pourrait être aggravé par un durcissement de la réglementation national, sans bénéfice pour l'env.

4 Mobiliser les outils économiques en faveur de l'environnement

- Evaluer impact environnemental des outils économiques existants (aides publiques, subventions, dépenses fiscales ou dotations aux collectivités territoriales. Idem pour nouveaux outils économiques ici recommandés
- Réduire (en l'absence d'un accord international significatif sur la réduction des émissions de CO2), les risques de fuite d'émission de GES et de pertes de compétitivité via un ajustement aux frontières. .

  CFE-CGC veut harmoniser la fiscalité env. au niveau UE, pour préserver la compétitivité (consensus, mais MEDEF demande conditionner toute taxe intérieure (carbone ou carbone-énergie) à la possibilité de mettre effectivement en place un ajustement aux frontières
- Contribution Climat-Energie : OK pour large majorité à une taxe intérieure sur les émissions de carbone, pour les secteurs non-couverts par le marché de quotas (UE) de CO2.
  - Précéder la taxe d'une analyse d'impact macroéconomique et sectoriel (sur compétitivité, emploi, pouvoir d'achat, inégalités)
  - Envisager mesures compensatoires protégeant le pouvoir d'achat des bas revenus, des salariés et la compétitivité des entreprises industrielles.

  Désaccord élargissement de la taxe à une assiette incluant, outre le carbone, la consommation d'énergie. (élargissement demandé par ONG Env). D'autres dont CGT, veulent une assiette carbone.

  MEDEF ok si cadrage par une réflexion générale sur les prélèvements obligatoires, discuté au niveau UE
- Mieux incorporer dans le prix les caractéristiques env. liées à la production et l'utilisation des produits. Cette proposition de France Nature Environnement, soutenue par les autres associations environnementales et la CFDT, constituerait la seconde étape du verdissement de la fiscalité. Le MEDEF souligne les difficultés techniques de mise en oeuvre de la mesure. La CGT comme FO soulignent la nécessité de réaliser une étude d'impact préalable.

5 Tarification efficace des nuisances liées aux transports

Soutien aux propositions du groupe N°1 + élargissement de la palette des instruments économiques pour réduire les nuisances liées aux transports - péage/km pour poids lourds, autoriser les collectivités à mettre en place des péages urbains, réglementer + strictement le CO2 des véhicules, report modal… - même si instruments pas totalement consensuel.

- Revoir les valeurs des certaines externalités (pollution, effet de serre,congestion, biodiversité…) utilisées dans les calculs de rentabilité socioéconomique.
- Péage kilométrique poids lourds sur le réseau routier national non concédé. (réduira aussi la distorsion de concurrence entre routiers français soumis à une taxation française et routiers européens non français soumis à des taxations plus réduites).
  - Montant à alculer selon véhicule utilisé : Nb essieux, poids total, niveau pollution (selon les normes européenne «euro») et nb km parcourus.

  Ok, mais FNTR (présente dans groupe 1) s'y oppose. Et le MEDEF demande en pré-requis une affectation claire et transparente de la taxe au financement des transports, en soulignant le coût potentiel pour l'industrie (cf transport + cher) CGPME : vives réserves en l'absence d'étude d'impact tenant compte notamment des spécificités des PME.
- Éco-pastille en fx des émissions CO2/voiture + système de bonus (à durée limitée)/malus(durant toute la vie du véhicule). ex : Bonus aux véhicules de classe A ou B / nul pour les véhicules de classe C / et malus pour les autres ; pour inciter au renouvellement du parc automobile.

  Accord de principe, mais les syndicats demandent attention au pouvoir d'achat. D'autres (représentants de collectivités et d'ONG pensent que taxer l'utilisation des véhicules est plus efficace que de taxer leur possession. Ils vaudrait mieux une Contribution Energie-Climat.

6 recherche & technologies favorables à l'environnement

- 6.1 Pousser les innovations éco-responsables, dont phase de transition vers l'industrialisation.
  - => mobiliser et coordiner les pôles de compétitivité du domaine de l'env. pour augmenter le crédit impôt-recherche et au financer des démonstrateurs.

  ONG : le crédit d'impôt-recherche doit être soumis à écoconditionnalité (le MEDEF n'y est pas favorable).
- 6.2 Stimuler la recherche évaluer les impacts socioéconomiques des politiques environnementales, en particulier leurs incidences sur la compétitivité, le pouvoir d'achat et l'emploi.
- 6.3 Créer à l'ADEME un fonds de soutien au développement de démonstrateurs de technologies éco-responsables (ex : captage du CO2, carburants d'origine végétale de 2ème génération et les petits véhicules urbains propres).
- Former et motiver les acheteurs publics à l'achat éco-responsable.
  - Mieux former les agents publics à l'éco-utilisation.
  - Stratégies ministérielles de DD à renforcer, avec affichage, par entité du % des appels d'offre à critères éco-responsables.
  - Améliorer les modalités d'attribution des marchés publics (faciliter les "variantes" éco-responsables, simplifier les modalités d'attribution à des propositions plus éco responsables).

7 économie circulaire et de fonctionnalité

- Diffuser les expériences engagées d'économie de fonctionnalité
  - Cf relations entre entreprises (fourniture de services de chauffage, de pneumatiques,de photocopie,..)
  - Cf; Relations entre entreprises et consommateurs (fourniture de textiles, bâches, vélos...)
- 7.2 Faciliter une économie de fonctionnalité.
  - Créer Groupe de travail (experts , syndicats, entreprises, ONG-consommateurs et pouvoirs publics) pour identifier Freins et Potentiel de développement.
  - Généralisation d'informations pédagogiques sur l'impact environnemental des produits (Bilan carbone, analyse du cycle de vie ou empreinte écologique) + possibilité de moduler la fiscalité selon cet impact = Cadre général propice au développement d'une économie de fonctionnalité.
  - Promouvoir une vraie économie circulaire
    - = > systématiser les analyses flux-matières dans les territoires, avec les collectivités et les services de l'Etat, organismes consulaires et entreprises,
    - Tenir à jour des bases de données de flux («places de marché» des déchets industriels).

8 Sensibiliser, former à l'écologie et au D.D.

- Développer et renforcer éducation & sensibilisation à l'école, au collège et au lycée. = > formation des enseignants.
  - Enseignement à généraliser les filières professionnelles et supérieures, dans tous cursus (CAP, BEP, BTS, DUT, apprentissage, universités, écoles d'ingénieurs, de design, mastères, IUFM…) et pour toutes les spécialités
  - Mobiliser outils existants de formation tout au long de la vie pour accompagner les transitions professionnelles liées au D.D.
    - Plans annuels de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, validation des acquis de l'expérience, formation en alternance et droit individuel à la formation, etc.

? Remarques/limites

- "Promouvoir" et permettre les comprotements + vertueux... Est-ce suffisant pour changer d'échelle
- Ex : "promouvoir" une publicité responsable. Cela peut-il suffire
- Attention aux agrocarburants du 6.2 (cf risques et écobilans étendus)
- Attention aux écotechniques type captage CO2, les écotechnies permettant les puits de carbone ou l'inection profonde avec risques de fuite